



Réseau-1 Québec

Webinaire Réseau-1 Québec

« Accompagner l'implantation des innovations et des bonnes pratiques cliniques et de gestion : du pourquoi au comment? »

Julie Lane, PhD

Date : Vendredi 15 avril 2016

Heure : 12 h à 13 h

Inscription : <https://attendee.gotowebinar.com/register/182082797401272836>

Description : Les pratiques cliniques et de gestion évoluent constamment grâce aux nouvelles connaissances issues de la recherche et de l'expérience. Mettre ces connaissances au service de l'action constitue un défi de taille. L'accompagnement offert aux acteurs du réseau de la santé et des services sociaux s'avère donc un levier incontournable pour favoriser ce transfert des connaissances. Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – CHUS a développé une expertise à ce niveau. Le ministère de la Santé et des Services sociaux et d'autres partenaires sollicitent son expertise pour piloter des projets visant à accompagner l'implantation de bonnes pratiques dans l'ensemble du réseau de la santé et des services sociaux. Le webinaire visera ainsi à :

1. démontrer l'importance d'accompagner l'implantation des bonnes pratiques;
2. exposer une démarche et des outils pour accompagner l'implantation des bonnes pratiques;
3. illustrer la démarche à l'aide de projets visant à accompagner l'implantation des bonnes pratiques.

Ce webinaire s'adresse aux chercheurs, gestionnaires et professionnels appelés à accompagner des acteurs dans l'implantation de bonnes pratiques ainsi qu'à ceux qui élaborent des orientations ministérielles ou des guides de pratiques.



Julie Lane P. D., M. A. est Chef du service de courtage et transfert des connaissances et des pratiques de pointe à la Direction administrative de la recherche au CIUSSS de l'Estrie-CHUS. Elle est également professeure associée à la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke, et siège sur le Comité d'accompagnement du Réseau-1 Québec.

**Les places
sont limitées.
Inscrivez-vous
dès
maintenant!**

Remarque : Cette activité est accréditée pour un crédit CMFC Mainpro-M1 par le bureau de Développement professionnel continu de la Faculté de médecine de l'Université McGill.¹

Pour une première ligne intégrée, forte et apprenante
<http://reseau1quebec.ca/>

¹ Le bureau de DPC de la Faculté de médecine de l'Université McGill est autorisé par le Comité d'agrément pour l'éducation médicale continue (CAÉMC). Ce programme est conforme aux normes d'accréditation du Collège des médecins de famille du Canada, pour des crédits **MAINPRO-M1**. Les membres de l'Académie américaine de médecins de famille sont admissibles à ce cours et peuvent en recevoir les crédits, grâce à l'entente réciproque avec le Collège des médecins de famille du Canada. Chaque médecin doit demander des crédits seulement pour le nombre d'heures où il/elle a participé à l'activité de formation.